

Compte rendu
Conseil municipal & délibérations
Séance du 5 décembre 2018 à 20h00

Présents : JOLLAND Marie-Chantal, GARNIER Christian, AVENIER Sophie, BLANC Jean-Pierre
CLAUDE Florent, FALCONNET Fabienne, GERMAIN Denis, GILIBERT Françoise, GILOZ Jean-
Claude, GIROND Odile, HEBERT Richard, JULLIN Carine, JUNIQUE Mathieu, LANOY Julien,
Anne-Marie LEMAIRE, LONGIS Marilyne, MARIN Béatrice, PHILIBERT Michel, VEYRAND
Pierre,

Absents : RAGOT Céline, MAYET René, CROS Jean-Pierre,

Secrétaire de séance : FALCONNET Fabienne

1/ Signature du registre des délibérations de la séance du 07 novembre 2018

2/ Consultation des entreprises : travaux d'aménagement rue de la Ménagerie

Mme le Maire informe le conseil municipal que la consultation des entreprises pour les travaux de la rue de la Ménagerie a été lancée.

La réception des offres est prévue pour le 11/01/2019.

3/ Restauration des peintures Marc Chabry

Mme le Maire rappelle au conseil que la 1^{ère} phase des travaux sur les peintures Marc Chabry a été faite. Cette phase était axée sur le fongicide et le dépoussiérage des tableaux. Il faut à présent lancé la 2^{ème} phase de ces travaux qui prévoit la restauration complète des tableaux et la repose à leur emplacement initial.

Cette phase sera financée à 50% par la DRAC, 40% par le Département et 10% par la fondation du patrimoine. Un partenariat avec les écoles pourra être envisagé afin de montrer aux élèves les différentes phases de travaux.

Le conseil municipal approuve les travaux.

4/ Déclassement d'un chemin rural

Mme le Maire informe le conseil qu'une demande de déclassement d'un chemin rural a été faite par un propriétaire, pour lequel le chemin ne dessert que sa propriété. Mme le Maire propose au conseil de prendre en compte l'aliénation de ce chemin afin de pouvoir engager plus tard les formalités d'une procédure de déclassement.

Le conseil accepte de prendre en compte l'intérêt d'aliéner.

5/ Convention de répartition financière des charges d'emprunts d'assainissement avec Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)

- Suite à la scission du prêt de la Caisse d'Epargne, validé par le conseil municipal du 09/04/2018 dans le cadre du transfert de la compétence assainissement de la commune, cette dernière pour des raisons techniques internes n'a pu effectuer les modifications de cette scission qu'à compter du 30/11/2018, obligeant la commune à honorer les 3 premières échéances. Il est nécessaire de signer une convention avec la SMVIC afin de définir les modalités de remboursement de ces sommes.

Accepté à l'unanimité

- Mme le Maire rappelle également au conseil que 3 autres prêts effectués par la commune auraient dû être transféré à la SMVIC au 01/01/2018 ce qui n'a pas été le cas. Aujourd'hui Mme le Maire propose de signer une convention avec la SMVIC pour définir les modalités et effectuer le remboursement de ce qui a été versé par la commune.

Accepté à l'unanimité

6/ Engagement des dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du budget principal

Mme le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à engager liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du budget principal

Accepté à l'unanimité

Divers :

7/ Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2018

Mme le Maire rappelle que dans le cadre du transfert des charges et des compétences à la Communauté de Communes il revient au conseil municipal d'approuver ce rapport détaillé par Mme le Maire.

Accepté à l'unanimité

Compte rendu
Conseil municipal & délibérations
Séance du 5 décembre 2018 à 20h00

8/ Rapport d'enquête publique sur le projet éolien

Mme le Maire informe le conseil que le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet et le rapport établi reste consultable pendant un an auprès des services de la Préfecture et de la mairie.

9/ Travaux de voirie : rénovation du chemin de l'Enclos

Mr le Maire délégué rappelle que durant les travaux Rue de la Ménagerie le chemin de l'enclos montant au-dessus du stade sera emprunté plus fréquemment et notamment par les camions de livraisons pour les commerces. Il propose ainsi d'effectuer des travaux sur le chemin et de faire la demande de subvention auprès du Département et de l'Etat.

Accepté à l'unanimité

- Le bulletin communal devrait être imprimé la semaine 51 et être distribué avant la fin de l'année.

Prochain conseil municipal le lundi 07 janvier 2019 à 20h00